

HK/MZZ
BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2016- 500 /PRES/PM/
MS portant nomination d'un Directeur
général.

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

- VU la Constitution ;
- VU le décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le décret n°2016-003/PRES/PM du 12 janvier 2016 portant composition du Gouvernement ;
- VU le décret n° 2016-006/PRES/PM/SGG-CM du 08 février 2016 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- VU le décret n° 2016-027/PRES/PM/SGG-CM du 23 février 2016 portant organisation type des départements ministériels ;
- Sur proposition du Ministre de la Santé ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 mai 2016 ;

DECRETE

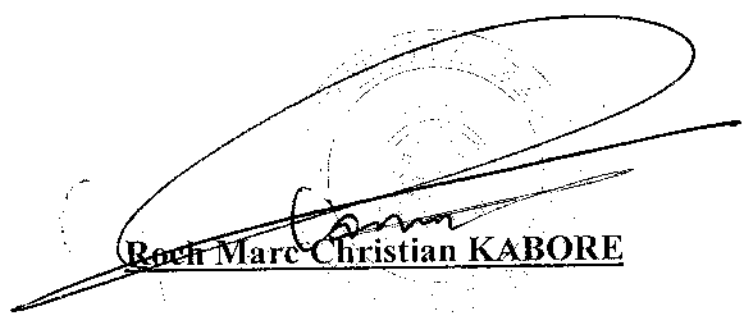
ARTICLE 1 : Madame Aminata Pagnimdebsom NACOULMA, Mle 257 378 N, Pharmacien spécialiste en pharmacognosie, est nommée Directrice générale de la pharmacie, du médicament et des laboratoires (DGPML).

VISAP N° 00431

02/06/2016

ARTICLE 2 : Le Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressée et sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 9 juin 2016



Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre



Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de la Santé



Smaïla OUEDRAOGO